


Vlaet B

Copie à publier aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte

Réserve


26065444

neergelegd/ontvangen op

13 MEI 2026

 ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

Greffe

 N° d'entreprise : **888.025.595**

Dénomination

 (en entier) : **PENSIO B**

(en abrégé) :

 Forme juridique : **Organisme pour le financement de pensions (OFP)**

 Siège : **Rue Royale 132/boîte 3 - 1000 Bruxelles**
Objet de l'acte : **Nomination d'un nouveau Commissaire agréé**

Assemblée Générale du 29 juin 2023 (extrait) :

4. Nomination d'un nouveau Commissaire agréé

M. Vrolix, le Commissaire agréé désigné par Deloitte, a pris fin à la suite de sa décision de prendre une pension anticipée. Il sera dès lors remplacé par Madame Bianca Chang, qui reprendra ses missions en qualité de Commissaire agréé. Les documents nécessaires à la nomination de Madame Bianca Chang en remplacement de M. Vrolix ont été soumis à la FSMA et approuvés. L'Assemblée générale prend connaissance de la candidature de Mme Chang pour succéder à M. Vrolix. Cette candidature a été examinée et soutenue par le Conseil d'administration du 31 mai 2023.

Décision : l'Assemblée générale prend acte de la nomination de Mme Chang en tant que Commissaire agréé et ratifie cette nomination.

Certifié sincère et complet,

 Frédéric Feys,
mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

 Mentionner sur la dernière page du Vlaet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter l'association, la fondation ou l'organisme à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature